

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Sans mutuelle, la santé devient hors de prix », la Mutualité Française en campagne pour un système de santé plus solidaire

A quelques jours de la tenue de son Congrès⁽¹⁾ qui aura pour thème l'accès à des soins de qualité pour tous, la Mutualité Française, qui fédère la quasi-totalité des mutuelles santé, lance du 10 au 18 octobre une campagne de communication dans la presse quotidienne nationale et régionale⁽²⁾. A travers le témoignage de deux jeunes, cette campagne interpelle le grand public sur les difficultés d'accès aux soins.

Pour Etienne Caniard, Président de la Mutualité Française, cette campagne est l'occasion d'attirer l'attention sur la nécessité de construire un système de protection sociale global qui de fait, ne peut plus reposer aujourd'hui uniquement sur la Sécurité Sociale.



Les deux accroches, « **Sans mutuelle, la sécu ne suffit plus. Autour de moi, des gens ne se soignent plus. C'est ça, la solidarité ?** » et « **En partant à la retraite, mon père a perdu sa mutuelle. Sans mutuelle, il doit renoncer à certains soins. C'est ça la solidarité ?** » interpellent sur le fait qu'aujourd'hui la Sécurité sociale ne rembourse plus que 50% des soins courants et sur des situations de rupture durant lesquelles il devient difficile de se soigner sans mutuelle.

« Se soigner sans mutuelle, à votre avis combien ça coûte ? »

En parallèle de sa campagne dans la presse, la Mutualité Française a conçu une animation sur son site internet, <http://www.mutualite.fr/indispensable>, qui au travers de 4 exemples concrets⁽³⁾ et anodins en termes de santé, montre le reste à charge conséquent pour un assuré sans mutuelle. Ainsi, pour un jeune skateboarder qui se casse une dent après une chute, il en va de 2 308 euros, l'équivalent de deux mois de salaire pour un jeune en intérim. Ce reste à charge se compose notamment d'une visite chez le dentiste, d'un examen radiologique, de l'extraction de la dent, de la pose d'une prothèse provisoire, puis d'un implant et d'une couronne sur l'implant et enfin d'une consultation de suivi. « Une mutuelle, c'est indispensable ! » conclut cette animation qui est mise à la disposition des 500 mutuelles santé de la Mutualité Française pour leur propre site.

⁽¹⁾ *Le 40^{ème} Congrès de la Mutualité Française se tiendra à Nice du 18 au 20 octobre 2012. Il aura pour thème : « L'accès aux soins. Quel rôle pour la Mutualité ? Quel rôle pour les mutuelles ? Il est organisé tous les trois ans pour définir les orientations stratégiques des mutuelles et exprimer leurs positions sur les évolutions du système de santé. Il réunira près de 3 000 personnes : délégués mutualistes, invités français et étrangers, médias...*

⁽²⁾ *Cette campagne paraît dans la presse quotidienne nationale, « Le Monde », « Le Figaro », « Libération », « Les Echos », « Le Parisien Aujourd'hui en France » et « Le Journal du Dimanche » et dans toutes les éditions de la presse quotidienne régionale. Elle est également présente sur internet, sur plus de 40 sites de la presse régionale et sur une vingtaine de sites d'information générale, tels que 20minutes.fr, actuorange.fr, tf1.fr, lemonde.fr, leparisien.fr...*

⁽³⁾ *Lucas, un jeune de 24 ans qui fait une chute en skateboard, Marie, 45 ans, assistante de direction atteinte d'un syndrome du canal carpien, Michel, un retraité diabétique, et Chloé, Karim et leur bébé de 5 mois, Jules, qui souffre d'une bronchiolite.*

A propos de la Mutualité Française

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 500. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des organismes à but non lucratif, des sociétés de personnes : elles ne versent pas de dividende. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement. www.mutualite.fr

Contact presse : Christelle Cros - Tél : 01 40 43 63 26 – christelle.cros@mutualite.fr